



Hausse de la consigne : Québec ne doit absolument pas reculer

Montréal, le 7 décembre 2012 - Le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) est très déçu d'apprendre que le gouvernement du Québec envisage de renoncer à la hausse de 5 à 10 cents de la consigne sur les canettes de bière et de boisson gazeuse, prévue pour 2013. Selon des informations dévoilées par *Le Soleil*, Québec s'apprêterait à annoncer le maintien de la consigne à 5 cents.

Le RNCREQ et les seize conseils régionaux de l'environnement militent depuis plusieurs années pour l'élargissement de la consigne, considérant qu'il s'agit d'un outil performant pour optimiser la récupération et la réutilisation. Pour eux, la consigne est essentielle et doit demeurer complémentaire de la collecte sélective. « Renoncer à la hausse enverrait un très mauvais message au moment où les efforts pour une gestion responsable des matières résiduelles doivent plutôt s'intensifier », déclare Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ.

Rappelons que la valeur de la consigne n'a pas évolué en 25 ans et que son indexation permet d'envisager une hausse de 10% du taux de récupération. Selon Pro-Consigne Québec, cela équivaut à environ 80 millions de canettes et de bouteilles de moins à l'enfouissement.

En juin dernier, le RNCREQ avait réagi très positivement à l'annonce de la hausse de la consigne, notamment parce que le gouvernement prévoyait également d'étendre le système de consignation à d'autres types de contenant de boisson, y compris les bouteilles d'eau. Le Regroupement espérait alors que cette annonce soit le prélude à l'amélioration continue de notre système de consignation.

Le RNCREQ, en collaboration avec ses partenaires, dont les autres membres de Pro-Consigne Québec, fera les représentations nécessaires auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci mesure l'ensemble des bénéfices de la consigne pour une gestion responsables de matières résiduelles.

- 30 -

Source :

Alice de Swarte, responsable des communications
514 861-7022 poste 24
alice.deswarte@rncreq.org